

COMPTE-RENDU DU SE-UNSA CAPD du 8 novembre 2016

Présents : M. Falco (Directeur Académique adjoint), Mme Charbonnier (IEN Adjoint), Mr Carrante (le Secrétaire Général) , Mme Charkaoui (chef de la Diper), Mme Milet (adjoint DIPER), Mme Emmanuelle Fournier (DIPER). Mme Broise (IEN de Bourg II), M. Lions (IEN de Bresse), M. Alcaraz (IEN Jassans-Riottier) M. Laugier (IEN Ambérieu), Madame Vallier-Dubois (IEN Ash),
Secrétaire Adjoint de séance : Saïd Berrakam pour le Snudi-FO.

Déclarations liminaires **Se-Unsa** (jointe), FO et Snuipp.

Réponses de Monsieur le DASEN adjoint :

On comprend bien la responsabilité qui est la nôtre d'abaisser le niveau d'anxiété des enseignants. Les changements vont être transitoires et nous répondrons aux différents sujets lors des questions diverses.

I. Approbation du procès verbal de la CAPD du 19 septembre 2016.

PV adopté à l'unanimité.

II. Avancement d'échelons des professeurs des écoles et des instituteurs

Echelons	Grand Choix/Choix	Nombre de promouvables	A promouvoir	
			%	Promus
10 au 11	Choix	48	5/7	34
	Grand Choix	103	30%	30
9 au 10	Choix	101	5/7	72
	Grand Choix	144	30%	43
8 au 9	Choix	111	5/7	79
	Grand Choix	210	30%	63
7 au 8	Choix	93	5/7	66
	Grand Choix	137	30%	41
6 au 7	Choix	93	5/7	66
	Grand Choix	120	30%	36
5 au 6	Choix	72	5/7	51
	Grand Choix	83	30%	24
4 au 5	Choix	-	-	-
	Grand Choix	132	30%	39
Totaux		1447		644

Avec la récupération des centièmes (2.70 pour le grand choix et 2 pour le choix avec un reliquat de 0.43 de l'an dernier, 5 professeurs des écoles supplémentaires ont été promus. Proposition du Snuipp : des collègues qui se situent dans la même situation que le dernier promu mais non promu car départage par l'âge. Les trois organisations syndicales s'accordent pour porter les efforts sur les plus forts restes de certains échelons.

Décision : 1 échelon 6 par le choix, 1 échelon 7 par le choix 1 par échelon 8 par le choix 1 échelon 11 par le grand choix et 1 pour échelon 11 par le choix .
1 promotion à l'échelon 11 pour les instituteurs.
1 Promotion pour les directeurs d'écoles spécialisés.

Barèmes des derniers promus PE 2017			
Echelons	Grand choix	Choix	Ancienneté
Du 4 ^e au 5 ^e	15.000	12.000	12.000
Du 5 ^e au 6 ^e	18.500	17.500	15.000
Du 6 ^e au 7 ^e	23.000	22.500	19.481
Du 7 ^e au 8 ^e	25.500	25.000	20.917
Du 8 ^e au 9 ^e	28.000	29.000	24.749
Du 9 ^e au 10 ^e	35.911	32.500	29.000
Du 10 ^e au 11 ^e	40.093	38.066	38.900

III. RPI souhaitant fonctionner avec un conseil d'école unique.

RPI	CIRCONSCRIPTION	Président proposé
Aranc-Evosges	Bellegarde	Sandra Pallet (Aranc)
Apremont-Charix	Oyonnax	Aude Pfister Nguyen(Apremont)
Brénaz-Lochieu-Virieu-le-Petit	Belley	Gwen Charpiot (Brenaz)
Guéreins-Genouilleux	Jassans	Sèverine Dayde (Genouilleux)
Rancé-Toussieux	Jassans	Romain Folliet(Rancé)
Outriaz-Lantenay-Izenave	Bellegarde	Danièle Roy (Outriaz)
Bâgé-le-Châtel- Saint André de Bagé	Bresse	Marie Chastan (Saint André de Bâgé)
Béreyziat-Marsonnas	Bresse	Marie-Noëlle Prudent (Marsonnas)
Beaupont-Domsure	Bresse	Cécile Ferlet (Beaupont)
Curtafond-Confrançon	Bresse	Stéphan Cornielle (Confrançon)
Boissey- Chavannes-sur-Reyssouze-Saint-Etienne-sur-Reyssouze	Bresse	Estelle Mazarico (Boissey)
Boz-Ozan-Reyssouze	Bresse	En attente de documents
Mantenay_Lescheroux St Julien sur Reyssouze	Bresse	En attente de documents
Saint Cyr sur Menthon, Saint Genis sur Menthon	Bourg 3	Philippe Malatier (Saint Cyr sur Menthon)
Romans, Saint André le Bouchoux, Saint Georges sur Renon	Dombes	En attente de documents

→ Information supplémentaire donné par le secrétaire général :Organisation d'un groupe de travail le 18 novembre pour faire le bilan du mouvement et échanger sur les postes à compétences particulières

IV. Questions diverses

A. Questions du Se-Unsa

- **Liste complémentaire CRPE:** Envisagez-vous l'ouverture de la liste complémentaire au-delà du nombre de personnes ayant refusé le concours? (C'est une demande du Se-Unsa)

Pas ouverte car au départ remplacement des démissionnaires. Difficulté d'avoir des Pes car le département de l'Ain est peu attractif et pour trouver des supports (berceaux PES) et de suivis, car ce sont des PES. Plus de possibilité de recourir à cette liste car elle est fermée depuis le 30 septembre.

- **Recrutement des contractuels :** Y-a-t-il eu des contractuels recrutés depuis la dernière CAPD ? Si oui, combien et sur quels postes ?

12.75 contractuels (14 personnes) se répartissant comme suit 3 postes de psychologues scolaires, 0.5 pénitentiaire, il y a démission de 2 contractuels. Les autres sur des remplacements longs comme congès maternité, etc. Il est urgent de recruter des contractuels pour en recruter 15 comme cela était prévu par le précédent DASEN. Il y aura certainement un recrutement supplémentaire de contractuels durant l'année.

- **Remplacements:** Pourriez-vous nous indiquer depuis la rentrée le nombre de jours de classe non remplacés ?

Circonscription	Période 1
Ambérieu	
ASH	
Bellegarde	
Belley	
Bourg 2	
Bourg 3	
Bresse	
Jassans	
Côtière	
Dombes	
Oyonnax	
Gex	
Total	
	57.5

Les données par circonscription seront données ultérieurement.

- **Formation :** Pourriez-vous nous donner la date du conseil de formation ? Courant avril

- **Livret Scolaire Unique Numérique :**

Il semble impossible d'exiger de tous les enseignants qu'ils utilisent les bulletins numériques alors que le ministère a pris du retard dans le déploiement et l'accompagnement du nouvel outil.

Dans la mesure où les seules données obligatoires qui seront conservées pour le suivi du parcours des élèves sont les positionnements sur les domaines du socle en fin de cycle, est-il envisageable que les enseignants puissent transitoirement recourir aux outils de leur choix (y compris ceux qu'ils utilisaient déjà) pour les premiers bilans périodiques de cette année scolaire ?

Il faut tendre vers le livret scolaire Unique mais laisser de la souplesse et du temps aux équipes.

Jusqu'au mois d'avril nous allons avoir 4 versions. Il est conseillé d'avoir un usage le plus rapidement possible car il sera obligatoire au mois de mai. Nous sommes dans une posture d'accompagnement et cette technique va arriver dans le temps. Les enseignants en difficulté avec l'outil informatique ne doivent pas hésiter à demander l'appui des Conseillers Tices.

B. Questions diverses des autres syndicats :

• Données numériques :

- Journées non remplacées :57.5.
- Temps de service des enseignants dans les unités d'enseignements : bilan sur les horaires des enseignants dans chaque UE
Il y a un écart dans les pratiques il ya un écart de réunion et de synthèse variable de 5h à 1h, temps de présence devant élèves également variables de 21h à 24h. Pour le paiement des heures de coordination et de synthèse à ce jour le dossier est toujours en cours au niveau rectoral et ministériel et il n'y a pas de décret paru donc on continue d'appliquer le décret de 24h et 108h.
- Attribution des IPE : volume des enveloppes par type d'activités conduites et retour des validations pour les collègues ayant fait la demande, bilan par circonscription.
Nous avons 3900 IPE à répartir sur l'ensemble du département, cela est réparti proportionnellement en fonction du nombre d'enseignants des circonscriptions. Il y a une grille de critères pour l'attribution qui va être revue jeudi prochain.
- Retard des versements des indemnités de direction : elles seront versées sur la paie de novembre avec un effet rétroactif. La part variable est stoppée à la rentrée puis ajustée avec la part fixe.

• Formations :

- Suivi des PES, T1, T2 : organisation départementale et versement de l'indemnité de suivi aux PEMF.
- 150 t1 suivis par des cpc et cpd et 196 T2 suivis. On ne fera plus de visites systématiques vu le nombre grandissant de T2, sauf sur leur demande ou s'ils ont été en difficulté auparavant ; La répartition des T1 et des T2 n'est pas égale sur le territoire il y en a une majorité sur le Pays de Gex.
- Conseil de formation : quand se tiendra-t-il ? Il aura lieu courant avril.
- L'accent est bien mis également sur la formation des formateurs.

• Personnels :

- liste des personnels qui ont été déplacés de leur poste : 6 personnels ont fait l'objet d'un déplacement. Ils peuvent demander un renoncement au poste. Madame Charbonnier souhaiterait une mise en place d'un module de formation pour permettre à ces personnels de retrouver des conditions d'exercice favorables.
- Etats des recrutements des personnes contractuels (nom et poste) et perspectives de recrutement
12.75 contractuels (14 personnes)se répartissant comme suit 3 postes de psy, 0.5 pénitentiaire, il y a démission de 2 contractuels. Il est urgent de recruter des contractuels pour en recruter 15.

• Ecoles :

- Evaluation d'école : critère de choix des écoles et protocole d'évaluation.
L'objectif est de venir en appui sur l'ensemble de la structure, il est question de permettre des évolutions et de proposer des formations, association des acteurs de terrain c'est une dynamique de l'alliance professionnelle.
Les critères de choix peuvent être variables en fonction des circonscriptions, donc les critères restent à la discrétion des inspecteurs.
Ce protocole d'évaluation a été retravaillé le 6 octobre.
Tout dépend de la manière dont le protocole a été présenté. Par exemple pour la suivi des différentes réformes (nouveaux programmes en maternelle) ou d'un dispositif (plus de maîtres que de classe) ; les enseignants sont associés au processus dans le cadre de développement de compétences professionnelles.
Les inspecteurs sont bien dans l'accompagnement.

- **Service civique : critères de choix des écoles.**

La dotation cette année est de 78 postes les critères sont les écoles en politique de la ville et les collèges en REP +, comme plus de moyens les écoles ayant des directeurs déchargés complètement sont éligibles ainsi que les collèges non rep. Ils ont des contrats de 30h avec des contrats de minimum 6 mois, c'est-à-dire qu'on peut faire des contrats jusqu'au 6, 7 janvier 2017.

- **Délimitation des secteurs d'intervention des personnels itinérants** dans le cadre du redécoupage des circonscriptions : demande d'une carte des nouveaux secteurs.

Un enseignant référent sur le pays de Gex Nord a été recruté. Les secteurs d'intervention ont été répartis. Pour les membres des réseaux d'aide les secteurs sont répartis par circonscription. Nous sommes toujours en attente des cartes.

- **Complément statistiques des données d'inspections par circonscription :**

- Nombre d'enseignants non inspectés depuis 2010 ou avant, depuis 2011 ou avant, depuis 2012 ou avant (données cumulatives).

Pas de tableau aujourd'hui, car c'est un travail considérable pour les services.

- Moyennes des notes.

Pas de données aujourd'hui.

- Nombre d'enseignants inspectables cette année par circonscription.

Utile avant tout !

